

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e relatif à la définition d'une politique d'enseignement musical à Paris.

Considérant que la Ville a mis en place une plateforme téléphonique d'inscriptions centralisées aux conservatoires d'arrondissements afin de « proposer une capacité de réponse améliorée » et l'avait décrit comme un « progrès dans sa relation aux citoyens » ;

Considérant que ce « progrès » conduit à d'immenses désordres administratifs et à dégrader les relations entre les usagers et les services de la Ville ;

Considérant que jeudi 12 juin dernier, 360.000 appels ont été passés par des parisiens pour 910 places disponibles dans les conservatoires selon le directeur des affaires culturelles ;

Considérant que la Ville estime qu'il ne s'agit que d'un problème « technique » (réponse de l'exécutif au groupe UMP en Conseil de Paris le 16 juin 2014);

Considérant que si le système de réservations a explosé cette année il s'agit d'une conséquence directe et prévisible de l'absence d'actions concrètes de la part de l'exécutif pour les conservatoires municipaux sur les deux mandatures précédentes ;

Considérant que les villes de proche banlieue sont beaucoup mieux loties que Paris proportionnellement en places en conservatoires ;

Considérant que Paris ne puisse pas se satisfaire d'une politique d'enseignement musical faite d' « initiation » et de « loisir » (paris.fr) accessibles à 19.000 Parisiens seulement ;

Considérant que le Premier Adjoint à la Mairie de Paris chargé de la Culture s'est révélé être dans l'incapacité de présenter des preuves tangibles d'efforts réalisés pour améliorer la situation et de répondre aux questions que nous avons soulevées (Comment expliquer une défaillance technique d'une telle ampleur ? Quelles ont été les garanties prises pour assurer l'équité et la transparence du système d'inscription ?) ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris

- **Rende public le nombre global de demandes, le nombre de demandes satisfaites, le nombre de personnes en liste d'attente et le nombre de demandes non-satisfaites au niveau de l'arrondissement (en précisant le volume d'enfants habitant dans l'arrondissement qui pourront être accueillis au Conservatoire du 9^e);**
- **Réalise un audit des modalités d'inscription pour cette rentrée 2014, ceci au regard de nombreux mécontentements et interrogations légitimes des parents ;**
- **Lance, en concertation avec les Maires d'arrondissement, une réelle politique d'enseignement musical à Paris afin d'augmenter le nombre de places en conservatoires tout en passant des conventions avec des écoles de musique en mesure d'offrir des cours privés de qualité et accessibles au plus grand nombre ;**
- **Etudie avec le Maire du 9^e l'opportunité d'ouvrir de nouvelles places pour le Conservatoire au sein de l'Hôtel Cromot du Bourg et des Salons patrimoniaux du 10 rue de Clichy.**